

## La Savoie aux portes de Lyon au Moyen Age (12ème au 14ème siècle)

L'Europe du Moyen Age était très majoritairement rurale, mais la ville était l'objet d'attraction car elle jouait un rôle important dans l'affirmation du pouvoir et dans les échanges commerciaux. Dans le monde savoyard de l'époque, il y avait peu de véritables villes : Turin, Nice, et Chambéry, capitale princière, ne comptent que quelques milliers d'habitants, trop peu pour se différencier des campagnes environnantes. Lyon attire donc logiquement les convois des comtes de Savoie, d'autant qu'elle se trouve proche des frontières de leurs états et dans une région qui jouxte le royaume de France et l'empire romain germanique, et qui est sur le plus grand axe de circulation de l'Occident d'alors.

C'est pourquoi, les comtes de Savoie voulaient toujours se rendre maîtres de Lyon. Notamment pour en faire un bastion de leur comté et pour améliorer leur place dans le négoce international de façon à se trouver en position de force face à leurs voisins Français ou Bourguignons. A certains moments, ils en furent près mais ils durent perdre tout espoir lorsque Philippe IV le Bel entra en action et annexa la ville au royaume de France en 1312. Cet abandon fut confirmé lorsqu'ils cédèrent les territoires du Viennois, proches de Lyon, pour récupérer le Faucigny par le traité de Paris de 1355. Certes, par la même occasion, ils restaient de Lyon à l'est en obtenant les possessions du Dauphiné situées sur la rive droite du Rhône, le village de Neyron n'étant qu'à 7 kilomètres du centre de Lyon.

### 1 - Lyon : de la cité romaine à la cité épiscopale.

#### 1.1- Lyon : une cité antique.

L'archéologie a prouvé que la région lyonnaise était occupée de manière permanente au moins depuis l'époque celtique, comme l'atteste d'ailleurs le nom de Lugdunum, formé à partir des racines celtiques Lug (lumière, mais aussi le dieu Lug) et -don (colline). La partie la plus anciennement habitée se trouve entre Vaise et les berges de la Saône, sachant que les cours du Rhône et de celle-ci changent régulièrement. Le seul autre toponyme attesté est celui de Condate, désignant un confluent et que beaucoup assimilent à la colline de la Croix-Rousse.

A partir de la création de la province Narbonnaise et de la fondation de la cité de Vienne commence l'essor de Lugdunum. Il s'agit d'abord d'un port sur la Saône, plus facilement navigable que le Rhône, et qui sert d'interface entre les mondes celtique (Séguisaves, Ambarres) et romain jusqu'à la guerre des Gaules. Puis, en 44 avant notre ère, Vienne se révolte : de nombreux marchands viennois viennent s'installer à Lugdunum, qui devient colonie romaine à l'instigation de Munatius Plancus dès l'année suivante. De nombreux monuments sont édifiés, marques de la romanisation du lieu, pour lesquels des convois de pierres sont acheminés depuis le lac du Bourget. Lugdunum devient rapidement l'une des principales cités de la Gaule romaine, notamment à travers la construction du sanctuaire des Trois Gaules sur les pentes de la Croix-Rousse, où les représentants des cités gauloises doivent chaque année rendre hommage à Rome et à son empereur.

#### 1.2 - La cité des "empereurs et des martyrs"

Lugdunum occupe une place à part dans les premiers temps de la période gallo-romaine, car deux empereurs y sont nés : Claude (10 avant JC) et Caracalla (en 188). En 48, Claude tente d'étendre à tous les magistrats des cités gauloises le droit romain (cette déclaration est connue par les Tables Claudiennes, découvertes sur les pentes de la Croix-Rousse). Comme toutes les grandes cités de l'empire, elle abrite très tôt des communautés chrétiennes et est le lieu des premiers martyrs de masse, avec en 177 l'exécution de Pothin et Blandine. C'est la manifestation d'une très forte imprégnation de Lugdunum par la religion chrétienne, qui sera une des grandes caractéristiques des siècles ultérieurs. Au cours du 1er siècle, la cité devient le chef-lieu du diocèse romain du Viennois, qui donnera naissance à l'archevêché de Vienne, dont le siège n'est donc pas à Lyon. Dans le même temps, la ville se développe sur les bords de Saône, des habitats existant probablement à Villeurbanne (Villa Urbana, c'est-à-dire la partie résidentielle d'un domaine).

#### 1.3 -Lugdunum, capitale burgonde, puis ville franque

En 437, le général Aetius cède aux Burgondes, un peuple germanique, un territoire appelé la Sapaudia, à charge pour eux de le défendre contre les ennemis de l'empire, en particulier les Huns. Leur roi Gondebaud fait rapidement de Lugdunum sa capitale (dès 461) et y prête donc une attention toute particulière. Les Burgondes font ainsi construire au VIème siècle les églises St Etienne et Ste Croix, dont les vestiges ont été mis au jour à côté de l'actuelle cathédrale St Jean, St Laurent (à côté de l'entrée orientale du tunnel de Fourvière); ou encore Ste Eulalie (rebaptisée St Georges au VIIIème siècle) au sud et St Paul au nord de la ville, dont elles constituent les limites. Intégrée au royaume franc lors de la conquête de la Bourgogne par les fils de Clovis (532), Lugdunum entre dans une période difficile, marquée au VIIIème siècle par des destructions importantes causées par des raids des Hongrois.

#### 1.4 -Lugdunum, ville épiscopale et monastique

Lors du traité de Verdun (843), Lyon est rattachée à la Provence, puis elle passe à la Lotharinge, puis à la Francie occidentale, puis à la Provence dépendant alors du royaume de France, puis en 942 l'évêque choisit de se mettre sous la protection du roi de Bourgogne, royaume qui sera rattaché à l'Empire germanique en 1032.

Après la mort de Charlemagne, son empire tombe en décadence, éclatement en plusieurs royaumes, faiblesse du pouvoir central entraînant l'apparition de pouvoirs locaux, qu'il s'agisse de seigneurs, de comtes ou d'évêques qui à cette époque pouvaient avoir des pouvoirs civils. Bien entendu ces différents pouvoirs cherchaient à s'étendre aux dépens des voisins, d'où des litiges permanents. C'est la période de la féodalité où l'organisation des pouvoirs privilégie les relations personnelles entre un seigneur et son suzerain. La notion de frontière telle qu'on la conçoit aujourd'hui n'existe pas. Un seigneur possède des droits sur un château et la campagne environnante comme un paysan possède des champs pas nécessairement contigus, en fait, il y a des enclaves partout, d'où des difficultés de passage et de limites.

A Lyon, c'est l'évêque qui est devenu seigneur féodal, notamment parce qu'il y a eu des évêques à forte personnalité ou qui étaient apparentés à des rois ou seigneurs puissants. C'était le cas de Burchard, fils du roi de Bourgogne, qui est en 984 l'un de ceux qui lancent le mouvement de la Paix de Dieu. En 1025, il réunit au concile d'Anse les principaux seigneurs de la région, dont le comte Humbert 1er, le futur fondateur de la Savoie (sa promesse de respecter la Paix de Dieu est conservée à Berne).

La puissance de l'archevêque est confortée en 1157 par une bulle de l'empereur Frédéric Barberousse qui en fait le seul maître de toute la ville puisqu'il lui concède "à perpétuité, tout l'ensemble de la ville de Lyon, et les droits régaliens établis dans tout l'archevêché, au delà de la Saône, à l'intérieur et à l'extérieur de la ville". A cette date, Lyon devient vraiment une ville épiscopale. Le pouvoir de l'évêque est renforcé en 1173 par le renoncement des comtes de Forez à toute prétention sur la ville et le lyonnais en contre partie de la cession par l'évêque de ses biens du Forez. Cet accord a dû être facilité par le fait que l'évêque était alors Renaud de Forez, un membre de la famille.

Jusqu'au rattachement de Lyon à la France en 1312, l'histoire de la ville est marquée par des alliances, des rivalités ou des litiges entre les différents pouvoirs : archevêque, seigneurs locaux (comte du Forez, sire de Beaujeu, comte de Savoie), roi de France mais aussi religieux, nombreux dans la ville, notamment les chanoines, ainsi qu'avec la population locale, surtout les bourgeois qui eux aussi voulaient une part du pouvoir. Ces derniers s'allient souvent aux adversaires de l'archevêque pour obtenir des droits en demandant la protection du comte de Savoie ou du roi de France. L'empereur germanique intervient peu car, la ville étant située essentiellement sur la rive droite de la Saône, elle est hors de l'empire.

Pendant des siècles, la Saône et le Rhône en aval du confluent constituent la frontière entre l'empire (germanique) et le royaume (de France). C'est une référence qui sert longtemps. C'est ainsi que jusqu'au 19ème siècle les bateliers disaient encore "tira à l'emp" ou "tira à räume" pour dire de tirer vers la rive gauche ou vers la rive droite. On observe qu'aujourd'hui encore que les numéros des rues de la presqu'île commencent à partir de la Saône.

La Savoie naissante se manifeste notamment à travers de nombreuses donations faites par les familles bourguignonnes et savoyardes aux abbayes de Savigny et d'Ainay (toutes deux dédiées à saint Martin). En 1107, on voit même Guy de Faucigny, évêque de Genève, permettre l'implantation des religieux d'Ainay à St-Jean-Hors-les-Murs (Genève).

A Lyon, outre Ainay, on s'affaire autour de toutes les églises, en particulier de St Jean (qui ne sera achevée qu'au XIVème siècle) et de St Nizier, ce qui marque que la Presqu'île est peu à peu urbanisée. C'est un paroissien de St Nizier d'origine lombarde, Jean Valdo, qui fait le plus parler de Lyon au XIIème siècle. A partir de 1170, il prône la pauvreté comme chemin vers le salut et son succès met suffisamment en danger l'institution ecclésiastique pour que les "pauvres de Lyon" (le nom "Lion" commence à apparaître) soient pourchassés comme hérétiques à partir de 1185. Ils fuient la ville et se réfugient en Savoie et même au-delà, dans les vallées alpines piémontaises, vallée de Susse notamment.

## 2 - L'hégémonie savoyarde

### 2.1 - Une lente implantation.

Les Savoyards s'intéressent sans doute très tôt à la ville de Lyon, dont la position revêt une grande importance stratégique: il s'agit du premier port fluvial de la région, par lequel transitent les marchandises en provenance ou à destination du comté, mais aussi et surtout de la Méditerranée, d'une part, et du royaume de France, d'autre part. Il est donc normal qu'on y rencontre fréquemment des envoyés courtois et même le comte Thomas 1er s'y rend régulièrement et y fait de longs séjours (Lyon n'est qu'à une journée de navigation du Bourget) pour négocier avec les représentants des rois de France et d'Angleterre. Le très pragmatique et ambitieux Thomas mène d'ailleurs en direction de Lyon une habile politique de rapprochement géographique (acquisition de St-Rambert-en-Bugey en 1196, création de la châtellenie de St-Symphorien-d'Ozon, rapprochement avec les familles de Montluel, de Bâgé ou de Beaujeu). C'est pour poursuivre cette politique qu'il renforce sa présence dans le Viennois en confiant à son fils Philippe un apanage où celui-ci crée, à faible distance de Lyon, les nouvelles châtellenies de Fallavier, Septème, St-Georges-d'Espéranche et La Côte-St-André.

L'annexion de Lyon est de fait devenue un objectif réaliste à moyen terme pour les comtes de Savoie, mais les comtes de Forez prennent un temps l'avantage. Profitant des querelles permanentes entre l'archevêque et les chanoines, Renaud de Forez parvient à se faire élire archevêque en 1193, poste qu'il occupe jusqu'en 1226. En contrepartie, les comtes de Forez renoncent à toute prétention sur Lyon, respectant ainsi l'engagement de 1173, mais ils continuent à étendre leur autorité sur les monts du Lyonnais avec le soutien des rois de France, qui souhaitent eux aussi intégrer un jour Lyon à leur royaume.

## 2.2 - La mainmise savoyarde sur Lyon

Philippe de Savoie sait profiter de circonstances particulièrement favorables. En 1244, le pape Innocent IV souhaite réunir à Lyon un concile pour excommunier l'empereur Frédéric II qui occupe Rome. Philippe, alors titulaire de l'apanage du Viennois, et son frère, Boniface, alors évêque de Valence, parviennent à convaincre leur frère Amédée IV, alors comte de Savoie, pourtant partisan de l'empereur, d'autoriser et de protéger le passage du pape à travers le comté de Savoie. En récompense, celui-ci fait de Philippe l'archevêque de Lyon en 1245, poste qu'il occupera jusqu'en 1267 sans avoir reçu les ordres. Philippe met immédiatement ses nouvelles fonctions au service de la maison de Savoie, en levant en deux ans toutes les sanctions ecclésiastiques qui avaient pu frapper sa parenté, en nouant des relations étroites avec la famille de Bâgé et en développant jusqu'au sein du chapitre cathédral un parti pro savoyard.

Devenu comte de Savoie en 1268, Philippe recueille rapidement le fruit de sa politique. En particulier, il parvient à marier en 1272, son neveu, le futur Amédée V, avec Sybille de Bâgé, héritière de la Bresse. En 1273, il protège l'organisation du second concile de Lyon. Il reçoit le pape Grégoire X solennellement à chaque étape de son voyage et ainsi il parvient à faire élire un Savoyard à la tête de l'église de Lyon : Pierre de Tarentaise (futur pape Innocent V). De plus, la guerre bourguignonne (1282-1285) éloigne de Lyon un rival potentiel en la personne du Dauphin Humbert 1er, ce dernier ayant dû s'incliner face à l'alliance du comte de Savoie et du duc de Bourgogne dont il était le beau-fils. Pendant les années 1286-1289, la ville de Lyon est placée sous la protection d'Amédée V, qui semble sur le point de l'intégrer au comté. Mais le comte de Savoie se heurte à une large coalition anti-savoyarde réunissant notamment le Dauphin, le comte de Genève et l'empereur germanique. Il cherche à s'assurer la neutralité, sinon le soutien du roi de France Philippe le Bel. Mais dès 1300, il doit renoncer à toute prétention sur Lyon et le comté de Bourgogne. Ce qui ne l'empêche pas d'acquiescer les châtellenies de Jonage et Azieu, puis de St-Jean-de-Bourmay, ainsi que des terres en Velin et à la Guillotière, porte orientale d'entrée à Lyon.

En 1305, Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, est élu pape, il est couronné à l'église St Just sous le nom de Clément V. Il continue la politique de soutien de la papauté aux Savoyards en favorisant leur entrée au sein du chapitre cathédral, dont le fils cadet du comte, Aymon (futur comte de Savoie), qui devient administrateur du château de Rochetaille. Celui-ci loge le plus souvent dans l'ancienne maison des Templiers, devenue Hôtel de Savoie, près de l'actuelle place des Jacobins.

## 3 - Lyon, ville royale de France

### 3.1- Le "transport" de Lyon à la France en 1312.

Depuis le début des années 1290, les intentions françaises concernant Lyon se font de plus en plus précises. En 1292, Philippe le Bel se déclare protecteur de la Ville. Les Français bénéficient de nombreux soutiens, notamment de la part des marchands et banquiers étrangers, aux yeux desquels une intégration au royaume leur en ouvrirait grand les portes. Au sein de l'église, les luttes de pouvoir entre les chanoines et les archevêques successifs, acquis pour la plupart à la cause savoyarde, jouent également en faveur de la France. Après de multiples tractations, l'évêque Louis de Villars (1301-1308), doit accepter la suzeraineté du roi de France en 1307 et Philippe le Bel crée pour administrer la ville un conseil local constitué de douze consuls élus.

Mais la situation s'envenime avec l'arrivée du nouvel archevêque Pierre de Savoie (1308-1332), fils de Thomas III de Piémont, donc neveu d'Amédée V, qui veut restaurer pleinement les droits de l'église. Il suscite une révolte des lyonnais contre les représentants du roi. En 1310, Philippe le Bel envoie son fils, le futur Louis le Hutin, à la tête d'une armée. Le peuple doit se soumettre et l'archevêque est arrêté (en fait, mis en résidence surveillée dans son château de Pierre Scize), il sera libéré grâce à l'intervention du pape et après avoir accepté le traité de Vienne du 12 avril 1312 par lequel il doit accepter l'annexion de la Ville à la France et il perd alors l'essentiel des pouvoirs temporels régaliens qu'il pouvait avoir (notamment, les attributions qui, en France, sont réservées au roi, comme le droit de justice souveraine). Les problèmes avec les lyonnais continuent et finalement, l'archevêque doit accepter en 1320 d'accorder des franchises par ce qu'on appelle la "charte sapaudine" (du nom de Sabaudia, Savoie). Cette charte est publiée le 21 juin 1320, avec "le consentement" du roi (Philippe V le long), elle institue un véritable pouvoir communal (consulat) et l'archevêque n'a plus que des pouvoirs religieux. A cette occasion, un dénombrement partiel permet d'estimer la population lyonnaise à plus de 15 000 habitants.

Malgré la présence de la France à Lyon et les démêlés de son neveu l'archevêque avec le roi de France, Amédée V continue à s'intéresser à la ville de Lyon.

En 1310, il achète à une parente, Catherine de Miolans, veuve de Jean de Chandieu, tous les droits que son défunt mari possédait entre son château de Chandieu et le fleuve Rhône, c'est à dire la plaine du Velin, à savoir : les villages de Manissieu, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Grenay, Saint Priest, Vaulx en Velin, Bron, Villeurbanne, Bechevelin.... La vente se fit pour 2000 livres, une somme considérable pour l'époque. Ainsi, soit à titre de seigneur, soit comme représentant de l'empereur germanique, le comte de Savoie peut agir jusqu'au Pont du Rhône (pont de la Guillotière)

Le 15 janvier 1315, le comte Amédée V achète aux Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem une partie de l'ancien Temple qu'ils avaient reçu après la dissolution de l'ordre des Templiers en 1312. Il en fait un palais qui sert de pied à terre à la famille de Savoie. Le 22 février 1407, le comte Amédée VIII fait don de la propriété à l'Ordre des Cisterciens. Lors de la sécularisation de l'Ordre, le roi de Sardaigne Victor-Amédée II, en obtint la restitution en 1784 en sa qualité d'héritier du donateur. Il revendit immédiatement la propriété à un entrepreneur pour la somme de 1.500.000 livres. Lors de la transformation du monastère au XVIIIème siècle, la Ville créa une nouvelle rue qui, tout naturellement, reçut le nom de "rue de Savoie" (rue qui existe toujours). Auparavant, les comtes avaient déjà un pied à terre à Lyon mais sur la rive droite de la Saône près de la porte de Savoie qui était un des accès au cloître fortifié de Saint Jean. Aujourd'hui, cet endroit se situe rue d'Estrées à la limite de la rue de la Bombarde.

### 3.2 - Aux portes du monde savoyard

Les relations franco-savoyardes sont compliquées par le transport du Dauphiné à la France en 1349, alors que le conflit delphino-savoyard s'éternise. Les environs de Lyon sont le théâtre de nombreuses opérations militaires, en particulier en Dombes et en Valbonne.

Finalement, après 70 ans de guerre, la situation change car ce n'est plus un conflit entre la Savoie et le Dauphiné mais entre la Savoie et la France qui, malgré la guerre avec les Anglais, est un adversaire plus redoutable que le Dauphin. De plus, le roi Jean le Bon veut en finir justement à cause de la guerre avec les Anglais et, notamment, le désastre de Crécy en 1346 et, pour cela, l'alliance avec les Savoyards lui serait bien utile. Par ailleurs, ni lui ni son fils, ne sont sensibilisés aux problèmes locaux de voisinage avec la Savoie ni aux conflits du passé. Aussi des accords sont plus faciles à trouver, ceci d'autant plus que la grande peste de 1348 a beaucoup affaibli la France.

Aux termes du traité du 5 janvier 1355, dit traité de Paris, qui met fin à la guerre entre la Savoie et le Dauphiné, on procède à des échanges de territoires et on supprime toutes les enclaves de part et d'autre des frontières:

- le roi de France (au nom du Dauphiné) cède définitivement au comte de Savoie toutes les possessions du Dauphiné situées à droite du Rhône, soit :
  - . la Dombes, hors le "Beaujolois d'empire" appartenant aux sires de Beaujeu, les paroisses relevant de l'église de Lyon (Neuville et une dizaine de paroisses voisines) et la sirie de Villars les Dombes.
  - . le pays de Gex
  - . la Valbonne (aujourd'hui, partie du département de l'Ain). Il s'agit des régions de Miribel, Montluel, Meximieux, Pérouges, Ambérieu.

NB : La sirie de Villars les Dombes a été achetée au sire de Villars par Amédée VIII en 1402 (région de Villars-les-Dombes et Valromey). C'est à ce même Odon de Villars qu'il a acheté le Genevois par le traité du 5 août 1401.

- le comte de Savoie cède au roi de France toutes ses possessions situées sur la rive gauche du Rhône et du Guiers (on précisera plus tard qu'il s'agit du Guiers viif), aujourd'hui incluses dans les départements de l'Isère et du Rhône, donc toutes ses possessions du Viennois, y compris les achats de 1310 à la veuve du comte de Chandieu. Cette cession ne sera effective qu'en 1377.
- le comte de Savoie récupère le Faucigny que le comte Pierre II de Savoie avait donné en dot à sa fille Béatrice, lors de son mariage avec le Dauphin Guigues VII.

Dans le cadre de cet accord, le jeune comte de Savoie, Amédée VI, épousera Bonne, fille du duc de Bourbon et cousine du roi Jean le Bon. En outre, le comte de Savoie doit fournir, en juin 1355, une armée pour laquelle le roi versera 40 000 florins de Florence..

Pendant plus de vingt ans, la Savoie contrôle donc l'essentiel des voies d'accès à Lyon, mais en souffre surtout car elle doit faire face aux ravages causés par des compagnies de "routiers" désœuvrées par l'arrêt de la guerre de cent ans, notamment les Tard-venus de Séguin de Badefol, installés à Anse et à Brignais. Il n'est donc pas question pour Amédée VI de chercher à conquérir la ville de Lyon, d'autant que dans les années 1377-1380 il est contraint de recourir à la force pour obliger Edouard II de Beaujeu à l'hommage pour le Beaujolais d'Empire (terres relevant du sire de Beaujeu mais situées sur la rive gauche de la Saône, territoire impérial placé sous l'autorité du comte de Savoie en sa qualité de vicaire de l'empereur).

En 1382, Amédée VI signe à Lyon un traité d'alliance avec Louis d'Anjou pour une expédition dans le royaume de Sicile qui lui sera fatale, puisque c'est lors de cette expédition qu'il mourut de la peste près de Naples. Sous le principat d'Amédée VIII, deux territoires impériaux relevant de la Savoie sont revendiqués par la France: le Beaujolais d'Empire, qui appartient désormais au duc de Bourbon et le Franc-Lyonnais, ancienne dépendance de l'église de Lyon, constitué de treize paroisses autour de Viny (actuelle Neuville-sur-Saône). Leur statut n'est définitivement réglé qu'en 1475 par la soumission de ces paroisses au roi de France. Amédée VIII, qui craint que la guerre civile déchirant la France ne menace la sécurité de la Savoie, invite Armagnacs et Bourguignons à de nombreuses conférences de paix, entre autres à Montluel en 1424 et 1425, à Bourg en Bresse, à Yenne en 1428.... Lyon est en effet aux mains des Armagnacs, partisans du Dauphin Charles, elle ne peut donc accueillir semblables réunions. Dans les années 1417 à 1444, les "routiers" constituent à nouveau la principale menace. Les ducs de Savoie Amédée VIII et Louis 1er luttent contre eux, un certain nombre d'entre eux participent d'ailleurs à la bataille d'Anthon (1430) qui sonne le glas définitif des ambitions savoyardes en Viennois.

### 3.3 - La question des foires et l'essor de Lyon

Au début du XVe siècle, à cause des guerres et des pestes, Lyon n'est pas cet atout que Philippe le Bel avait imaginé et sa population a chuté au-dessous de 10 000 habitants. En 1420, au plus fort de la guerre civile en France entre les Armagnacs et la Bourgignons, le Dauphin Charles décide de dynamiser l'économie locale en attirant les marchands étrangers; pour cela, il crée deux foires annuelles, qui se déroulent sur l'actuelle place du Change. Devenu roi le Charles VII, il en ajoute une troisième en 1444 et accorde entre 1454 et 1457 des sauf-conduits à tous ceux qui souhaitent s'y rendre.

Malgré tout, ces foires palissent face à celles de Genève, au nombre de quatre et solidement ancrées dans le calendrier depuis le XIIe siècle. Louis XI, en parfait connaisseur de la région et du rôle du commerce dans un état moderne, déclenche en 1462-1463 une véritable guerre économique: il interdit aux marchands français de se rendre aux foires de Genève, puis crée une quatrième foire à Lyon et aligne les dates des foires sur celles de Genève. La réaction savoyarde se fait attendre (Genève est alors sous la tutelle de fait du duché depuis que Amédée VIII est devenu pape puis évêque de la ville de 1449 à 1451). Finalement en 1465, le comte Amédée IX et Yolande de France interdisent à toute marchandise de quitter le territoire savoyard pendant la durée des foires, ce qui pousse les Médicis, pourtant alliés des ducs, à quitter Genève pour Lyon.

En 1467, deux conférences tenues à Montluel aboutissent au rétablissement de la liberté de commerce entre les deux états ... mais Louis XI en déclare les décisions nulles et non avenues à la fin de l'année. Yolande de France (mère et tutrice du duc de Savoie, est aussi la sœur de Louis XI) interdit alors aux marchands savoyards de se rendre à Lyon, mais elle connaît un coup dur avec la défection des cantons Suisses, convaincus par le roi de France de délaïsser Genève au profit de Lyon en échange d'avantages importants.

En 1477, la Confédération impose d'ailleurs une lourde rançon à la ville de Genève, qui aggrave encore ses difficultés économiques. Entre temps, Barthélémy Buyer et Guillaume Le Roy ont implanté l'imprimerie à Lyon et la ville compte à la fin du siècle une cinquantaine d'imprimeurs. Cette activité contribue au développement économique de Lyon, qui profite aussi d'un début de croissance au sein du royaume, alors que la Savoie traverse une période difficile sur le plan économique. De plus, à partir de 1494, les rois de France séjournent régulièrement à la maison de Roanne - rebaptisée "palais royal" - sur la route des guerres d'Italie. Lyon attire artistes et marchands, avant d'accueillir la fabrication de la soie. C'est en 1516 que François 1er autorise cette nouvelle industrie sous l'impulsion de Turquet, un marchand piémontais; Genève se rallie à la même époque à la Confédération helvétique et la Savoie, affaiblie, n'est plus en mesure de rivaliser avec la France.

-----

NB : Ce résumé a été préparé à l'aide des notes prises lors de conférences de l'université tous âges de Lyon (année 2004-2005, professeur Peyraud)

Pour en savoir plus :

Histoire de Lyon, des origines à nos jours (Editions lyonnaises d'Art et d'histoire, 2007)

Histoire de Lyon de Bruno Benoit, éditions des Traboules, 2001

[\\_retour à la page Travaux](#)



